



AGIR ET FAVORISER LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE



Formation animée par :



1 | CONTEXTE

La FRAPS a pour mission de développer une offre de formation en promotion de la santé en réponse aux besoins repérés, dans un objectif d'amélioration des connaissances et des pratiques professionnelles et de montée en compétence des acteurs de la région Centre-Val de Loire. Les formations mises en œuvre font l'objet d'une évaluation en fin de session et depuis 2011, la FRAPS réalise également une évaluation de formation 6 mois après leur réalisation. Les objectifs de cette évaluation sont les suivants :

- **Évaluer l'application des acquis en situation de travail.**
- **Évaluer les effets attendus (résultats) et non attendus (impact) de la formation sur les pratiques professionnelles et projets individuels ou collectifs.**
- **Identifier les points forts et les points à améliorer des formations.**
- **Identifier de nouveaux besoins en formations.**

En 2017, la FRAPS a organisé 6 sessions départementales de la formation « Agir et favoriser la promotion de la santé mentale » d'1 journée, animée par les Comités Départementaux d'Éducation pour la Santé de l'Indre, du Cher et de l'Eure-et-Loir. La synthèse présente les résultats de l'évaluation 10 mois après cette formation.

2 | MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée par la diffusion d'un questionnaire en ligne conçu à partir du logiciel Google Document®. Le questionnaire a été diffusé par mail 10 mois après la formation, à l'ensemble des stagiaires, avec 2 relances dont 1 à j-1.

3 | RÉSULTATS



TAUX DE PARTICIPATION

34 stagiaires ont participé à l'enquête sur **75** participants ayant suivi une des 6 sessions de la formation, soit un taux de retour de **43 %**.

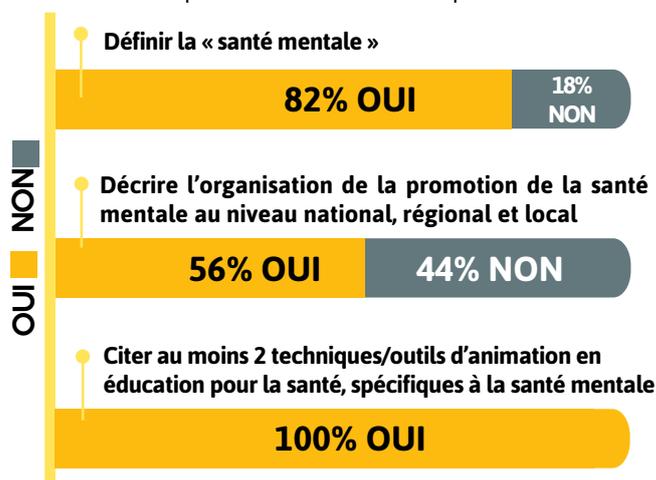
▪ PROFIL DES STAGIAIRES ▪

- 13 coordonnateurs / chargés de projet
- 10 infirmières
- 2 directeurs/ responsable de service
- 2 animateurs
- 2 conseillers en insertion professionnelle
- 3 cadres de santé (formateur, service social et psychiatrie)
- 1 diététicien
- 1 sophrologue

CONNAISSANCES & CAPACITÉS ACQUISES PENDANT LA FORMATION

GRAPHIQUE 1. CONNAISSANCES ACQUISES :

Nombre de répondants déclarant être capable de :



La totalité des stagiaires déclare savoir citer au moins 2 techniques/outils d'animation en éducation pour la santé, spécifiques à la santé mentale et la majorité d'entre eux déclare désormais savoir définir ce qu'est la santé mentale. Ils sont la moitié à être en capacité de décrire l'organisation de la promotion de la santé à différentes échelles (nationale, régionale et locale).



GRAPHIQUE 2. CAPACITÉS ACQUISES :

Nombre de répondants déclarant que la formation :

leur a permis de (mieux) comprendre l'intérêt et les enjeux de la promotion de la santé mentale

59% OUI

41% NON

leur a apporté les éléments essentiels à la mise en place d'un projet visant la promotion de la santé

88% OUI

12% NON

A noter : Certains participants auraient souhaité un rappel réglementaire et des définitions (promotion de la santé, compétences psychosociales, différence entre santé mentale et maladie mentale : « boîte à outils »).

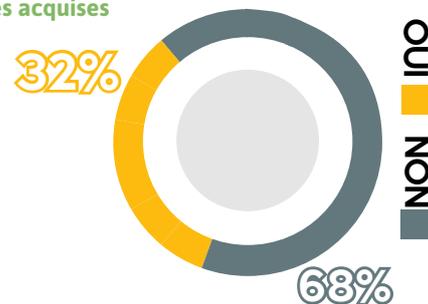
Un peu plus d'une personne sur deux déclarent que la formation leur a permis de (mieux) comprendre l'intérêt et les enjeux de la promotion de la santé mentale. Pour les personnes ayant répondu favorablement à cette question, plusieurs intérêts et enjeux ont été mentionnés. Deux stagiaires ont évoqué le fait de mieux appréhender la législation, d'autres ont fait le lien avec les compétences psychosociales (CPS) et ont compris toute l'importance du « bien vivre et bien être ». Ceux-ci ont mis en relation la santé mentale et le développement de l'estime de soi dans le but de réduire les inégalités. Une personne a également déclaré que la santé mentale était l'affaire de tous et a compris l'importance de sensibiliser les acteurs accompagnant les personnes souffrant de troubles. Enfin un stagiaire évoque vouloir s'intéresser d'avantage aux manifestations organisées sur le thème de la santé mentale. Par ailleurs, les personnes ayant répondu « non » à la question ont apporté peu d'explications. Une des stagiaires a déclaré être déjà sensibilisée à cette problématique depuis plusieurs années dû à son expérience en psychiatrie.

Une grande majorité des stagiaires a répondu « oui », à la question « la formation vous-a-t-elle apporté les éléments essentiels à la mise en place d'un projet visant la promotion de la santé mentale. Ceux-ci expliquent que les « fondamentaux et spécificités sur le sujet » ont bien été abordés mais un des stagiaires déclare avoir manqué d'informations sur les outils à utiliser. Une fois encore quelques stagiaires ont fait le lien avec les CPS et ont ainsi pu mieux s'approprier la thématique de la formation et les outils spécifiques qui ont été proposés. Pour finir, un stagiaire indique que la formation lui a permis d'éclaircir son point de vue concernant sa pratique ainsi que sa place en tant que professionnel, tandis que d'autres déclarent continuer actuellement à se former sur le sujet. Pour les personnes ayant répondu négativement à cette question, la plupart d'entre eux, ont une nouvelle fois, eu peu d'explications à apporter. Cependant l'un des stagiaires a relevé que l'élément concernant le financement n'avait pas été abordé, ce qui est pour lui une des « problématiques importantes ».

IMPACT DE LA FORMATION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

GRAPHIQUE 3. Nombre de répondant ayant mis en œuvre les connaissances / compétences acquises pour mettre en place un projet de promotion de la santé mentale :

Un tiers des personnes déclare avoir mis en pratique les connaissances et compétences acquises pour développer des projets sur la thématique de la santé mentale. Celles-ci décrivent des projets et des éléments sur lesquels elles ont travaillé depuis la formation : mise en place d'ateliers parents-enfants-professionnels autour des compétences et des émotions dans la relation parents-enfants, projet auprès des bénéficiaires du RSA, participation et organisation à des ateliers lors des Semaines d'Information en Santé Mentale et mise en place d'une assemblée plénière lors d'une de ces semaines. Pour finir, trois stagiaires évoquent également leur souhait de pouvoir mettre en application les compétences acquises dans leurs prochains projets, en cours d'élaboration, dont un projet qui a été présenté lors d'un copil santé dans le cadre de la promotion de la santé en Maison d'arrêt. Les personnes n'ayant pas mis en pratique la formation apportent différentes explications. Le manque de temps est la principale explication. La majorité des stagiaires n'ayant pas mis en pratique la formation évoquent le manque de temps. Certains expliquent également qu'ils n'ont pas eu d'opportunités pour mettre en œuvre ou participer à un projet de promotion de la santé mentale. D'autres précisent qu'ils n'occupent pas de poste nécessitant la mobilisation des compétences acquises en formation.



4 | CONCLUSION

La formation a permis à la majorité des stagiaires d'être capable de définir la santé mentale (82%) et à la totalité d'être capable de citer au moins 2 techniques ou outils d'animation spécifiques à la santé mentale. La quasi-totalité (88%) déclare que la formation leur a apporté les éléments essentiels à la mise en place d'un projet visant la promotion de la santé mentale. A noter qu'un peu plus d'un stagiaire sur 2 déclare être en mesure de décrire l'organisation de la promotion de la santé mentale au niveau national, régional et local et qu'un tiers a mis en œuvre les compétences acquises au cours de la formation pour mettre en place ou participer à un projet en santé mentale. Les participants ont précisé que cette formation a répondu à leurs attentes, leur a permis de (re)définir certains termes et de faire du lien entre professionnels d'un même territoire.

Quelques éléments permettraient de faire évoluer cette formation. Des modules pourraient être développés comme la présentation des personnes/structures ressources en département, les orientations stratégiques et les actualités en santé mentale. Les stagiaires souhaiteraient également pouvoir échanger davantage entre eux pour faciliter le partage d'expérience, et disposer de plus de temps pour découvrir et appréhender l'utilisation d'outils d'intervention. Une formation de 2 jours permettrait de répondre plus précisément à ces attentes.